

Edmundston
États financiers consolidés
au 31 décembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	6
État consolidé de la situation financière	7 - 8
État consolidé de la variation de la dette nette	9
État consolidé de flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 34
Annexes consolidées	35 - 41

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

T 506 739-1144

Monsieur le Maire et Membres du Conseil
Edmundston

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-après « les états financiers ») de Edmundston (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019 et les états consolidés des résultats, de l'état de la variation de la dette nette et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités consolidés, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick présentées aux pages 31 et 35, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés

Edmundston
Le 21 avril 2020

Edmundston

État consolidé des résultats et excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019		2018
	Budget (non audité) (note 28)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Mandat d'impôts fonciers	23 478 752	23 478 752	22 575 015
Prestations de services à d'autres gouvernements (Page 35)	1 108 213	1 121 611	1 107 630
Ventes de services, amendes et autres revenus (Page 35)	3 232 168	3 265 476	3 287 368
Subventions sans condition	5 181 277	5 316 635	5 261 928
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers			430
Autres transferts gouvernementaux	192 645	2 343 567	8 324 643
Autres revenus propres sources (Page 35)	740 420	1 293 686	1 535 870
Contributions des entrepreneurs et autres organismes		139 343	44 000
Frais aux usagers - Eau et égouts	6 091 733	6 093 927	5 962 333
Ventes utilité électrique - Distribution	31 115 847	32 754 933	32 247 884
Ventes utilité électrique - Génération	2 821 409	3 006 386	1 995 159
Revenus d'intérêts	101 155	375 636	275 444
	74 063 619	79 189 952	82 617 704
Dépenses (Pages 36 - 41)			
Services d'administration générale	4 013 515	3 410 072	3 042 721
Services de protection	10 180 647	9 210 813	8 440 244
Services de transport	9 470 708	9 422 437	8 758 809
Services d'hygiène	859 246	872 209	783 045
Services de développement	1 677 645	1 253 764	1 468 291
Services récréatifs et culturels	9 000 424	8 736 998	8 266 870
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	6 832 178	6 509 518	6 215 037
Utilité électrique - Distribution	31 469 614	32 390 656	31 943 777
Utilité électrique - Génération	2 500 548	2 527 806	2 218 769
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		25 058	13 486
	76 004 525	74 359 331	71 151 049
Excédent (déficit) de l'année (note 25)	(1 940 906)	4 830 621	11 466 655
Excédent accumulé au début de l'année		109 616 418	98 149 763
Excédent accumulé à la fin de l'année		114 447 039	109 616 418

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Edmundston
État consolidé de la situation financière
 au 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 4)	13 157 079	11 961 325
Dépôts à terme	120 908	120 211
Comptes à recevoir		
Général	6 488 202	6 175 227
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	56 337	306 405
Province du Nouveau-Brunswick (note 6)		1 125 926
	<u>19 822 526</u>	<u>19 689 094</u>
	-----	-----
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 17)	5 192 751	6 579 248
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	7 664 390	8 493 336
Retenues de garantie	180 847	514 463
Revenus différés (note 8)	318 545	5 817
Débitures (note 9)	63 109 000	67 419 000
Dettes à long terme (note 10)	309 810	729 816
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	42 170	81 841
Congés de maladie (note 12)	3 525 000	3 525 000
	<u>80 342 513</u>	<u>87 348 521</u>
	-----	-----
DETTE NETTE	<u>(60 519 987)</u>	<u>(67 659 427)</u>

Edmundston
État consolidé de la situation financière
 au 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 22)	327 129 942	320 682 342
Amortissement cumulé (note 22)	(159 956 325)	(149 397 435)
	167 173 617	171 284 907
<hr/>		
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition (note 23)	202 765	202 765
Amortissement cumulé (note 23)	(62 340)	(46 737)
	140 425	156 028
<hr/>		
Stocks de fournitures	1 788 138	1 899 538
Frais payés d'avance	211 659	133 639
Excédent découlant du régime de retraite (note 13)	5 653 187	3 801 733
	7 652 984	5 834 910
	174 967 026	177 275 845
EXCÉDENT ACCUMULÉ	114 447 039	109 616 418

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

 Maire



 Trésorier

Edmundston

État consolidé de la variation de la dette nette

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019		2018
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
Excédent (déficit) pour l'année	(1 940 906)	4 830 621	11 466 655
Actifs en construction au début		1 249 084	2 030 355
Actifs en construction à la fin		(1 082 968)	(1 249 084)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 819 000)	(7 739 725)	(7 713 547)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		163 587	77 810
Amortissement des immobilisations corporelles	11 496 254	11 496 254	11 084 269
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		25 058	13 486
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	15 603	15 603	17 336
	1 692 857	4 126 893	4 260 625
Acquisition de stocks de fournitures		(1 788 138)	(1 899 538)
Consommation des stocks de fournitures		1 899 538	1 805 428
Acquisition des charges payées d'avance		(211 659)	(133 639)
Utilisation des charges payées d'avance		133 639	60 898
Excédent découlant du régime de retraite à la fin		(5 653 187)	(3 801 733)
Excédent découlant du régime de retraite au début		3 801 733	92 017
		(1 818 074)	(3 876 567)
Diminution (augmentation) de la dette nette	(248 049)	7 139 440	11 850 713
Dette nette au début de l'exercice	(67 659 427)	(67 659 427)	(79 510 140)
Dette nette à la fin de l'exercice	(67 907 476)	(60 519 987)	(67 659 427)

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Edmundston
État consolidé de flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'année	4 830 621	11 466 655
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 496 254	11 084 269
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	15 603	17 336
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	25 058	13 486
Remise de dette sur le prêt-subvention	(180 000)	(5 420 000)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>(1 604 889)</u>	<u>(1 072 461)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>14 582 647</u>	<u>16 089 285</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		
Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(7 573 609)	(6 932 276)
Cession d'immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	<u>163 587</u>	<u>77 810</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	<u>(7 410 022)</u>	<u>(6 854 466)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Placements et flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>(697)</u>	<u>6 575</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(1 386 497)	(4 883 168)
Déventures	3 601 000	6 708 000
Remboursements de déventures	(7 911 000)	(7 167 000)
Remboursements de dettes à long terme	(240 006)	(213 638)
Remboursements d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition	<u>(39 671)</u>	<u>(38 218)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(5 976 174)</u>	<u>(5 594 024)</u>
Augmentation de la trésorerie	1 195 754	3 647 370
Encaisse au début	<u>11 961 325</u>	<u>8 313 955</u>
Encaisse à la fin	<u>13 157 079</u>	<u>11 961 325</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 375 636 \$ (275 444 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 237 757 \$ (2 321 722 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La ville d'Edmundston, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et par la suite a fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2, le 25 mai 1998, pour devenir Edmundston. La municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivante : "Une ville énergétique, ouverte et créative!".

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité ont été préparés par la direction et reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public, comme le recommande le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Les aspects importants des méthodes comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle. Ceci inclus la gestion d'un club de golf, un centre des arts et autres activités administratives.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Les entités comprises dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.

Gestion Edmundston Golf Management Inc.

Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 18 décembre 2018 et par le Ministre des gouvernements locaux le 17 janvier 2019 et 4 février 2019.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus différés

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues, les services sont rendus ou les immobilisations corporelles sont acquises. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les NCCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées sont reliées à la provision pour créances douteuses, à la provision pour avantages futurs des employés, à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certains passifs courus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égout et énergie. Ils sont évalués au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la municipalité reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

	<u>Périodes</u>
Améliorations foncières	5-25 ans
Bâtiments	20-60 ans
Véhicules	7-25 ans
Outillage et matériel	3-15 ans
Installations de traitement	20-60 ans
Installations électriques	20-60 ans
Routes, rues, trottoirs, caniveaux, réseau eau et égouts	15-50 ans

Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Avantages futurs des employés

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 12 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 13.

Information sectorielle

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Systèmes d'énergie

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	1 063 019	6 722 814
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(828 946)	(227 783)
Retenues de garantie	(333 616)	(2 576 060)
Revenus différés	312 728	(1 114 865)
Stocks de fournitures	111 400	(94 110)
Frais payés d'avance	(78 020)	(72 741)
Excédent découlant du régime de retraite	(1 851 454)	(3 709 716)
	<u>(1 604 889)</u>	<u>(1 072 461)</u>

4 - ENCAISSE

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Encaisse - affecté	5 644 616	4 484 589
Encaisse - non affectée	7 512 463	7 476 736
	<u>13 157 079</u>	<u>11 961 325</u>

5 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	56 337	140 353
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées		166 052
	<u>56 337</u>	<u>306 405</u>

6 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Ministère des transports et infrastructure		1 042 900
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées		83 026
		<u>1 125 926</u>

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	6 021 768	6 685 835
Salaires à payer	661 905	884 769
Intérêts courus	214 940	229 247
Sommes à remettre à l'État	145 603	124 554
Dépôts des abonnés	477 722	424 039
Dépôts des entrepreneurs	142 452	144 892
	<u>7 664 390</u>	<u>8 493 336</u>

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

8 - REVENUS DIFFÉRÉS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Transferts gouvernementaux différés	297 451	
Revenus différés général	<u>21 094</u>	<u>5 817</u>
	<u>318 545</u>	<u>5 817</u>

9 - DÉBENTURES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
FONDS GÉNÉRAL DE CAPITAL		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BA3, 0,95 % - 5 %, échu en 2019, DC #06-0042, #07-0022 et #08-0002		399 000
BB7, 1 % - 4,5 %, échu en 2019, DC #08-0022		57 000
BD7, 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #09-0032 et #09-0133	2 034 000	2 499 000
BE3, 1,65 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #08-0043, #09-0032, #09-0133, #10-0022, #10-0066, #10-0071 et #11-00001	5 627 000	6 352 000
BG4, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071, #11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110 et #12-0005	3 386 000	3 881 000
BH7, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051 et #11-0110	225 000	260 000
BI3, 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	1 996 000	2 327 000
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110, #12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060	1 780 000	2 094 000
BM3, 0,95 % - 2,8 % échéant en 2025, DC #05-0015, #13-0027, #14-0001 et #14-0026	1 652 000	1 939 000
BO5, 1,45 % - 2,9 %, échéant en 2026, DC #15-0023	539 000	634 000
BP4, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #16-0009	873 000	1 044 000
BQ4, 1,2 % - 2,7 % échéant en 2027, DC #15-0023, #16-0009	1 540 000	1 721 000
BU5, 2,55 % - 3,7 %, échéant en 2038, DC #15-0083, #16-0009, #17-0010 et #17-0085	5 470 000	5 825 000
BW7, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #18-0016	1 927 000	
	<u>27 049 000</u>	<u>29 032 000</u>

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

9 - DÉBENTURES (suite)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
FONDS DE CAPITAL EAU ET ÉGOUTS		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BA4, 0,95 % - 5 %, échu en 2019, DC #07-0022, #07-0071 et #08-0019		304 000
BB8, 1 % - 4,5 %, échu en 2019, DC #08-0019 et #09-0009		48 000
BD8, 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #98-0035, #09-0032 et #09-0133	57 000	112 000
BE4, 1,65 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #09-0032, #09-0133, #10-0022 et #10-0071	573 000	846 000
BI4, 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0051 et #11-0086	214 000	264 000
BK2, 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #13-0027	695 000	823 000
BL7, 1,2 % - 2,15 %, échéant en 2019, DC #02-0029 et #03-0089		27 000
BM4, 0,95 % - 2,8 %, échéant en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	170 000	202 000
BP6, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #05-0034, #13-0027, #14-0026 et #15-0023	814 000	987 000
BQ5, 1,2 % - 1,85 %, échéant en 2022, DC #14-0026	36 000	48 000
BU6, 2,55 % - 3,4 %, échéant en 2028, DC #14-0026, #16-0009	513 000	581 000
BV5, 2,05 % - 2,3 % échéant en 2024, DC #07-0022	161 000	
BW8, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #16-0009, #17-0059 et #18-0016	675 000	
	<u>3 908 000</u>	<u>4 242 000</u>

Edmundston
Notes complémentaires
au 31 décembre 2019

9 - DÉBENTURES (suite)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BA5, 0,95 % - 5 %, échu en 2019, DC #05-0034, #06-0042, #07-0022 et #08-0019		161 000
BB9, 1 % - 4,5 %, échu en 2019, DC #06-0042 et #08-0019		144 000
BD9, 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #09-0032 et #09-0076	5 264 000	5 702 000
BE5, 1,85 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #09-0032, #09-0076, #09-0137 et #10-0022	6 174 000	6 557 000
BG6, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076	857 000	909 000
BH9, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et #12-0006	1 738 000	1 888 000
BI5, 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0001 et #12-0024	26 000	32 000
BK3, 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #12-0040	1 068 000	1 265 000
BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et #13-0027	2 021 000	2 218 000
BP6, 1,2 % - 3,55 %, échéant en 2031, DC #05-0004, #05-0034 et #16-0070	12 889 000	13 832 000
BQ6, 1,2 % - 3,3 % échéant en 2032, DC #13-0027	1 032 000	1 135 000
BT5, 2,1% - 3 %, échéant en 2023, DC #14-0026	245 000	302 000
BV6, 2,05 % - 2,85 % échéant en 2029, DC #14-0026, #15-0023, #17-0010 et #18-0016	838 000	
	<u>32 152 000</u>	<u>34 145 000</u>
	<u>63 109 000</u>	<u>67 419 000</u>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débetures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

	<u>Capital Général</u>	<u>Capital Eau et égouts</u>	<u>Capital Utilité électrique</u>	<u>Total</u>
2020	5 249 000 \$	920 000 \$	7 484 000 \$	13 653 000 \$
2021	7 359 000 \$	874 000 \$	7 630 000 \$	15 863 000 \$
2022	2 452 000 \$	505 000 \$	1 872 000 \$	4 829 000 \$
2023	2 084 000 \$	506 000 \$	1 845 000 \$	4 435 000 \$
2024	1 762 000 \$	423 000 \$	1 816 000 \$	4 001 000 \$

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

10 - DETTES À LONG TERME

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
FONDS GÉNÉRAL DE CAPITAL		
Prêt-subvention		180 000
		<u>180 000</u>
FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE		
Effet à payer remboursée au cours de l'exercice		223 607
		<u>223 607</u>

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.

Effet à payer, 4,25 %, garanti par la ville d'Edmundston, remboursable par versements mensuels de 2 493 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2020, échéant en novembre 2031

309 810	326 209
<u>309 810</u>	<u>326 209</u>
<u>309 810</u>	<u>729 816</u>

Le paiement requis sur le principal pendant la prochaine année est de 309 810 \$.

11 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement loué dont la valeur comptable nette est de 29 606 \$, 6,2 %, remboursable par versements mensuels de 1 637 \$ de mai à octobre annuellement, capital et intérêts, échéant en novembre 2020	9 591	18 137
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement loué dont la valeur comptable nette est de 110 819 \$, 4,57 %, remboursable par versements mensuels de 5 629 \$ de mai à octobre annuellement, capital et intérêts, échéant en mai 2021	<u>32 579</u>	<u>63 704</u>
	<u>42 170</u>	<u>81 841</u>

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

11 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

Les paiements requis sur le principal pendant les prochaines années sont les suivants :

2020	43 597 \$
2021	255 \$
Total des paiements minimums exigibles	<u>43 852 \$</u>
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	<u>1 682 \$</u>
	<u><u>42 170 \$</u></u>

12 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs). Les employés cadres peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie tandis que les employés du Local 60 (cols bleus et blancs) peuvent cumuler jusqu'à un maximum de 130 jours. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les pompiers du Local 60. Ces pompiers du Local 60 peuvent cumuler un maximum de 2 080 heures. La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison de 12 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 189 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêts, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 % ;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 % ;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projetée selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille ;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge ;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
 - Personnel cadre : 6,5
 - Local 60 (cols bleus et blancs) : 8,3
 - Local 60 (pompiers) : 7,6
 - Local 558 (policiers) : 7,0

Le passif non capitalisé était estimé à 3 525 000 \$ au 31 décembre 2019 (3 525 000 \$ aux 31 décembre 2018). Une somme de 4 528 296 \$ a été reconnue dans les budgets d'opérations depuis l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

13 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE

Régime de retraite à prestations déterminées

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 192 employés actifs couverts par le régime est de 47,1 ans. Actuellement, le régime profite à 130 retraités ayant un âge moyen de 69,5 ans.

Retraite normale

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

Retraite anticipée

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales: 9 % du salaire.
- La cotisation patronale: 4,16 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 811 561 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 175 000 \$ sont assumés par l'employeur.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les cadres désignés :

- La cotisation patronale: 20,49 % des salaires.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 3 073 871 \$ (3 588 001 \$ en 2018). L'actif du fonds de pension est investi dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2018 et, à ce moment, le régime de retraite avait un excédent actuariel au titre des prestations constituées de 5 653 187 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

13 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 6 %;
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,2 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient de 3 073 871 \$ (3 020 708 \$ en 2018).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2019.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2018 était la suivante :

Actifs de continuité	69 758 021
Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	31 305 302
Participants retraités et bénéficiaires	32 688 889
Participants sortis avec droits acquis	110 643
Passif actuariel total	<u>64 104 834</u>
Excédent du régime	<u><u>5 653 187</u></u>

14 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2019, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité, avec l'autorisation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, a garanti la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. pour une période maximale de 15 ans. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 512 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

15 - ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2021 pour l'entretien et le déblaiement de la neige, jusqu'en 2022 pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères, jusqu'en 2021 pour la location de véhicules, jusqu'en 2024 pour la location d'équipements de bureau, jusqu'en 2023 pour une contribution à un organisme dans le but d'opérer un aéroport et jusqu'en 2026 pour la location d'équipement de sécurité. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 4 008 644 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont :

2020 -	1 415 396	\$
2021 -	1 369 443	\$
2022 -	950 575	\$
2023 -	174 115	\$
2024 -	99 115	\$

L'engagement pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelable annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

La municipalité s'est engagée, selon l'entente signée avec la province du Nouveau-Brunswick sous le programme "Programme d'infrastructure - Canada-Nouveau-Brunswick", à contribuer au fonds de réserve de capital eau et égouts, une somme annuelle de 25 000 \$ pour une période minimale de 25 ans devant se terminer en 2026, ou jusqu'à ce que le fonds de réserve ait atteint la somme de 625 000 \$.

16 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La municipalité respecte les normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le Manuel exige également la consolidation entière des fonds.

La note 25 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

17 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme suivants :

Fonds de capital général:

DC #15-0083	1 500 000 \$
DC #17-0059	1 778 000 \$
DC #17-0010	205 000 \$
DC #18-0016	373 000 \$
DC #19-0018	8 383 616 \$
	<u>12 239 616 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	<u>2 132 000 \$</u>
Non utilisé	<u><u>10 107 616 \$</u></u>

Fonds de fonctionnement général:

Autorisé	1 000 000 \$
Utilisé	- \$
	<u>1 000 000 \$</u>
Non utilisé	<u><u>1 000 000 \$</u></u>

Fonds de capital eau et égouts:

DC #18-0016	200 000 \$
DC #19-0018	945 904 \$
	<u>1 145 904 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	<u>479 000 \$</u>
Non utilisé	<u><u>666 904 \$</u></u>

Fonds de fonctionnement eau et égouts:

Autorisé	2 000 000 \$
Utilisé	1 300 000 \$
	<u>700 000 \$</u>
Non utilisé	<u><u>700 000 \$</u></u>

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

17 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

Fonds de capital utilité électrique:

DC #14-0039	300 000 \$
DC #18-0016	445 000 \$
	<u>745 000 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	77 000 \$
Non utilisé	<u><u>668 000 \$</u></u>

Fonds de fonctionnement utilité électrique:

Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé	<u>1 192 000 \$</u>
Non utilisé	<u><u>3 308 000 \$</u></u>

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds de fonctionnement général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes des fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2019, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

18 - EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent à la fin de l'année est le suivant :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
2019 - Excédent	29 909	
2018 - Excédent	33 190	33 190
2017 - Excédent		<u>33 244</u>
	<u>63 099</u>	<u><u>66 434</u></u>

Edmundston
Notes complémentaires
au 31 décembre 2019

19 - FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités et est déterminé en fonction du pourcentage applicable des dépenses du réseau de l'eau pour la population.

20 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Après la fin de l'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. La municipalité a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

21 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

22 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments	Véhicules	Outillage et matériel	Installations de traitement	Installations électriques	Routes, rues, trottoirs, caniveaux et réseau eau et égouts	Actifs en construction	Total 2019	Total 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût											
Solde d'ouverture	8 315 002	14 287 754	65 350 525	11 370 229	15 214 752	10 727 856	67 112 941	127 054 199	1 249 084	320 682 342	315 947 146
Acquisitions nettes de l'exercice	102 397	708 434	515 234	1 174 617	1 069 801	378 202	402 341	3 388 699	1 069 371	8 809 096	8 644 526
Dispositions de l'exercice		(3 570)		(572 594)	(189 884)			(359 961)	(1 235 487)	(2 361 496)	(3 909 330)
Solde de fermeture	<u>8 417 399</u>	<u>14 992 618</u>	<u>65 865 759</u>	<u>11 972 252</u>	<u>16 094 669</u>	<u>11 106 058</u>	<u>67 515 282</u>	<u>130 082 937</u>	<u>1 082 968</u>	<u>327 129 942</u>	<u>320 682 342</u>
Amortissement accumulé											
Solde d'ouverture		5 358 509	23 236 418	4 636 011	8 560 806	7 596 883	19 860 723	80 148 085	149 397 435	140 418 950	140 418 950
Amortissement de l'exercice		679 257	2 204 520	657 279	1 316 073	292 650	2 265 924	4 080 551	11 496 254	11 084 269	11 084 269
Amortissement accumulé sur dispositions		(286)		(447 010)	(148 883)			(341 185)	(937 364)	(2 105 784)	(2 105 784)
Solde de fermeture		<u>6 037 480</u>	<u>25 440 938</u>	<u>4 846 280</u>	<u>9 727 996</u>	<u>7 889 533</u>	<u>22 126 647</u>	<u>83 887 451</u>	<u>159 956 325</u>	<u>149 397 435</u>	<u>149 397 435</u>
Valeur nette des immobilisations corporelles	<u>8 417 399</u>	<u>8 955 138</u>	<u>40 424 821</u>	<u>7 125 972</u>	<u>6 366 673</u>	<u>3 216 525</u>	<u>45 388 635</u>	<u>46 195 486</u>	<u>1 082 968</u>	<u>167 173 617</u>	<u>171 284 907</u>
Composé de :											
Fonds général	5 778 111	5 761 079	38 766 278	5 156 002	4 469 161			33 774 045	504 562	94 209 238	95 983 667
Fonds eau et égouts	1 848 197	2 869 303	397 162	589 248	1 009 360	3 216 525		12 421 441	403 459	22 754 695	23 261 283
Fonds utilité électrique	778 691	49 581	1 145 485	1 361 497	597 039		45 388 635		174 947	49 495 875	51 303 361
Fonds réserve	12 400									12 400	12 400
Entités contrôlées		275 175	115 896	19 225	291 113					701 409	724 196
	<u>8 417 399</u>	<u>8 955 138</u>	<u>40 424 821</u>	<u>7 125 972</u>	<u>6 366 673</u>	<u>3 216 525</u>	<u>45 388 635</u>	<u>46 195 486</u>	<u>1 082 968</u>	<u>167 173 617</u>	<u>171 284 907</u>

Les bâtiments incluent des oeuvres d'arts d'un montant de 210 816 \$ (210 816 \$ au 31 décembre 2018) qui ne sont pas amortissables.

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

23 - BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Coût		
Solde d'ouverture et de fermeture	<u>202 765</u>	<u>202 765</u>
Amortissement accumulé		
Solde d'ouverture	46 737	29 401
Amortissement de l'exercice	<u>15 603</u>	<u>17 336</u>
Solde de fermeture	<u>62 340</u>	<u>46 737</u>
	<u>140 425</u>	<u>156 028</u>

Edmundston
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

24 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	Utilité électrique	Réserves	Total 2019	Total 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus											
Mandat d'impôts fonciers *	2 676 888	6 790 172	6 316 665	573 090	1 118 937	6 003 000				23 478 752	22 575 015
Prestations de services à d'autres gouvernements		762 744	358 867							1 121 611	1 107 630
Ventes de services, amendes et autres revenus			15 000		101 328	2 298 672		850 476		3 265 476	3 287 368
Subventions sans condition *	606 167	1 537 597	1 430 374	129 773	253 377	1 359 347				5 316 635	5 261 928
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers											430
Autres transferts gouvernementaux	1 610	1 100	1 986 518			248 109	104 437	1 793		2 343 567	8 324 643
Autres revenus propres sources	47 338	484 185	244 778	18 510		441 070	57 805			1 293 686	1 535 870
Contributions des entrepreneurs et autres organismes			117 474				21 869			139 343	44 000
Frais aux usagers - Eau et égouts							6 093 927			6 093 927	5 962 333
Ventes utilité électrique - Distribution								32 754 933		32 754 933	32 247 884
Ventes utilité électrique - Génération								3 006 386		3 006 386	1 995 159
Revenus d'intérêts	214 988						53 238		107 410	375 636	275 444
	<u>3 546 991</u>	<u>9 575 798</u>	<u>10 469 676</u>	<u>721 373</u>	<u>1 473 642</u>	<u>10 350 198</u>	<u>6 331 276</u>	<u>36 613 588</u>	<u>107 410</u>	<u>79 189 952</u>	<u>82 617 704</u>
Dépenses											
Salaires et bénéfiques	1 075 560	6 508 401	3 113 186		446 182	2 609 904	1 873 799	3 176 528		18 803 560	16 521 107
Biens et services	1 759 968	1 532 529	2 585 502	871 904	692 259	3 710 440	2 628 624	28 014 181		41 795 407	41 208 215
Amortissement	530 054	870 682	3 375 310	305	96 012	2 206 457	1 871 936	2 561 101		11 511 857	11 101 605
Intérêts	44 490	299 201	348 439		19 311	210 197	135 159	1 166 652		2 223 449	2 306 636
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(2 515)	(2 655)	(5 818)			(8 298)	29 315	15 029		25 058	13 486
	<u>3 407 557</u>	<u>9 208 158</u>	<u>9 416 619</u>	<u>872 209</u>	<u>1 253 764</u>	<u>8 728 700</u>	<u>6 538 833</u>	<u>34 933 491</u>		<u>74 359 331</u>	<u>71 151 049</u>
Excédent (déficit) pour l'année	<u>139 434</u>	<u>367 640</u>	<u>1 053 057</u>	<u>(150 836)</u>	<u>219 878</u>	<u>1 621 498</u>	<u>(207 557)</u>	<u>1 680 097</u>	<u>107 410</u>	<u>4 830 621</u>	<u>11 466 655</u>

* Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions sans condition ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

Edmundston
Notes complémentaires
au 31 décembre 2019

25 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Fonctionnement Utilité Électrique	Capital Électrique	Réserves	Entités contrôlées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	7 860 948	(4 394 640)	1 615 928	(1 823 485)	4 278 878	(2 598 781)	107 410	(215 637)	4 830 621
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	17 370		33 244		39 080				89 694
Transferts de fonds									
Fonds de fonctionnement général au fonds de fonctionnement eau et égouts	(536 820)		536 820						
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	(1 323 664)	1 323 664							
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts			(390 392)	390 392					
Fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital utilité électrique					(633 040)	633 040			
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général	(59 000)						59 000		
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts			(600 000)				600 000		
Fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de réserve de capital utilité électrique					(393 000)		393 000		
Remboursements du principal des dettes à long terme	(3 910 000)	3 910 000	(1 009 000)	1 009 000	(3 054 607)	3 054 607			
Provision pour obligation découlant du régime de retraite	(1 535 511)		(135 103)		(180 840)				(1 851 454)
Provision pour congés de maladies courus	(195 864)		(21 588)		(25 529)				(242 981)
Contributions aux entités contrôlées	(285 000)							285 000	
Dépenses d'amortissement		7 078 820		1 871 936		2 561 101			11 511 857
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(7 828 489)	12 312 484	(1 586 019)	3 271 328	(4 247 936)	6 248 748	1 052 000	285 000	9 507 116
Excédent des fonds pour l'année	32 459	7 917 844	29 909	1 447 843	30 942	3 649 967	1 159 410	69 363	14 337 737

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

26 - ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement Utilité électrique	Réserve Capital Utilité électrique	Total 2019	Total 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs								
Encaisse	791 833	398 365	185 703	1 772 857	1 386 306	1 109 552	5 644 616	4 484 589
Comptes à recevoir	3 095	1 432	726	4 731	3 537	5 416	18 937	19 554
Terrain d'utilité publique				12 400			12 400	12 400
Excédent accumulé	794 928	399 797	186 429	1 789 988	1 389 843	1 114 968	5 675 953	4 516 543
Revenus								
Intérêts	19 236	8 321	4 511	23 542	31 778	20 022	107 410	84 988
Transferts inter-fonds		59 000		600 000		393 000	1 052 000	198 320
Excédent pour l'année	19 236	67 321	4 511	623 542	31 778	413 022	1 159 410	283 308

Edmundston Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

26 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Gérald Morneault, appuyé par le conseiller Éric Marquis que 59 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2019-117)

Proposé par le conseiller Michel Serry, appuyé par le conseiller Eric McGuire que 600 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts. (#2019-118)

Proposé par le conseillère Lise Ouellette, appuyé par la conseiller Camille Roy que 393 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'utilité électrique au fonds de réserve capital utilité électrique. (#2019-119)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunions ordinaire publique du Conseil le 17 décembre 2019.



Marc Michaud
Secrétaire municipal
Edmundston



Date

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

27 - ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTRÔLÉES

	Gestion Edmundston Golf Management Inc.	Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	Centre des arts La petite église d'Edmundston Inc.	Total 2019	Total 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs	842 593	30 227	331 050	1 203 870	1 206 642
Passifs	563 779	26 374	7 933	598 086	670 221
Excédent accumulé	278 814	3 853	323 117	605 784	536 421
Revenus	714 536	355 083	436 471	1 506 090	1 406 775
Dépenses	695 123	352 134	389 470	1 436 727	1 398 934
Excédent pour l'année	19 413	2 949	47 001	69 363	7 841

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers

Edmundston

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

28 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Général	Eau et égouts	Utilité électrique	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus							
Mandat d'impôts fonciers	23 478 752						23 478 752
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 108 213						1 108 213
Ventes de services, amendes et autres revenus	1 297 795		695 497		1 585 311	(346 435)	3 232 168
Subventions sans condition	5 181 277						5 181 277
Autres transferts gouvernementaux	147 500				45 145		192 645
Autres revenus propres sources	689 130	51 290					740 420
Frais aux usagers - Eau et égouts		6 628 553				(536 820)	6 091 733
Ventes utilité électrique - Distribution			31 115 847				31 115 847
Ventes utilité électrique - Génération			2 821 409				2 821 409
Revenus d'intérêts	65 000	36 155					101 155
Excédent d'avant-dernière année	17 370	33 244	39 080			(89 694)	
	<u>31 985 037</u>	<u>6 749 242</u>	<u>34 671 833</u>		<u>1 630 456</u>	<u>(972 949)</u>	<u>74 063 619</u>
Dépenses							
Services d'administration générale	3 322 415			530 054		161 046	4 013 515
Services de protection	9 547 584			870 682		(237 619)	10 180 647
Services de transport	5 746 959			3 375 310		348 439	9 470 708
Services d'hygiène	858 941			305			859 246
Services de développement	1 562 322			96 012		19 311	1 677 645
Services récréatifs et culturels	5 373 622			2 133 434	1 629 606	(136 238)	9 000 424
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées		4 757 019		1 871 936		203 223	6 832 178
Utilité électrique - Distribution			29 294 586	1 597 624		577 404	31 469 614
Utilité électrique - Génération			923 911	963 477		613 160	2 500 548
Frais du service de la dette							
Paielements des débetures et dettes à long terme	3 910 000	1 009 000	2 887 772			(7 806 772)	
Intérêts, frais bancaires et frais de débenture	1 018 194	168 223	1 145 860			(2 332 277)	
Escomptes et mauvaises créances	20 000	35 000	44 704			(99 704)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	600 000					(600 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général	25 000					(25 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts		730 000				(730 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts		50 000				(50 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital utilité électrique			375 000			(375 000)	
	<u>31 985 037</u>	<u>6 749 242</u>	<u>34 671 833</u>	<u>11 438 834</u>	<u>1 629 606</u>	<u>(10 470 027)</u>	<u>76 004 525</u>
Excédent (déficit)				<u>(11 438 834)</u>	<u>850</u>	<u>9 497 078</u>	<u>(1 940 906)</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>Budget</u> <u>(non audité)</u> \$	<u>2019</u> Réel \$	<u>2018</u> Réel \$
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Province du Nouveau-Brunswick			
Incendies	292 000	298 778	296 126
Police	5 200	5 000	7 640
Transport	356 000	358 867	358 002
Centre de communication	455 013	458 966	445 862
	<u>1 108 213</u>	<u>1 121 611</u>	<u>1 107 630</u>
VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES REVENUS			
Arénas	185 050	160 993	183 172
Centre Jean-Daigle	564 640	562 283	601 144
Pavillon sportif	302 100	315 389	289 637
Golf	600 250	584 065	550 401
Services récréatifs	23 500	19 821	6 601
Services culturels	82 505	76 163	82 241
Frais de services	45 000	44 958	44 558
Location d'équipement	389 074	396 787	390 582
Licences, permis et amendes	125 000	96 733	117 137
Vente et location d'équipement	276 423	428 326	457 861
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	379 413	355 083	385 677
Centre des arts	259 213	224 875	178 357
	<u>3 232 168</u>	<u>3 265 476</u>	<u>3 287 368</u>
AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES			
Autres revenus	96 450	504 948	727 883
Autres revenus - Police	386 380	433 930	425 482
Autres revenus - Services d'eau et d'égout	20 300	32 255	30 599
Voirie	175 000	215 232	287 175
Loyer - Bâtiments	20 700	24 649	23 545
Services administratifs	5 000	8 433	10 391
Épuration et écoulement	30 990	25 550	19 163
Services techniques	5 600	48 689	11 632
	<u>740 420</u>	<u>1 293 686</u>	<u>1 535 870</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>Budget</u> <u>(non audité)</u> \$	<u>2019</u> Réal \$	<u>2018</u> Réal \$
SERVICES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Législative			
Maire	35 309	28 965	25 716
Conseillers	105 104	94 888	79 832
Autres frais législatifs	81 490	55 333	59 859
	<u>221 903</u>	<u>179 186</u>	<u>165 407</u>
Administration			
Administration	416 829	332 506	273 470
Secrétaire municipal	51 934	32 389	28 731
Trésorerie	679 375	731 975	621 521
Tourisme	156 500	156 428	156 427
Personnel	490 002	457 496	359 598
Immeubles à bureaux	984 782	968 681	990 563
Informatique	252 488	217 602	203 584
Agents d'arrêtés (recouvrement)	2 602	(1 819)	(922)
Secrétariat à la Jeunesse	66 000	65 811	66 364
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(322 764)	(558 034)
Amortissement des immobilisations corporelles	530 054	530 054	522 224
Frais de débenture	20 000	14 945	53 957
Intérêts sur dettes à long terme	121 046	44 490	159 831
Mauvaises créances	20 000	3 092	
	<u>3 791 612</u>	<u>3 230 886</u>	<u>2 877 314</u>
	<u>4 013 515</u>	<u>3 410 072</u>	<u>3 042 721</u>

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	Budget (non audité) \$	Réal \$
		Réal \$
SERVICES DE PROTECTION		
Centre 911	1 062 620	1 040 391
Service de police		
Administration	687 860	619 823
Lutte contre la criminalité	4 003 064	3 722 097
Circulation	61 991	62 561
Poste et bâtiments	458 717	486 952
Véhicules	251 010	233 213
Contrôle des animaux	16 000	10 461
Geôlier	33 284	32 651
Service des mesures d'urgences	9 385	6 210
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(1 012 449)
Intérêts sur dettes à long terme	261 755	292 919
Amortissement des immobilisations corporelles	603 170	626 887
	6 386 236	5 081 325
Protection contre les incendies		
Administration	471 891	462 845
Lutte contre les incendies	1 425 154	1 429 392
Brigade d'incendies	153 700	137 061
Prévention	122 152	111 738
Poste et bâtiments	123 536	129 716
Véhicules	130 400	145 616
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(358 481)
Amortissement des immobilisations corporelles	267 512	227 133
Intérêts sur dettes à long terme	37 446	33 508
	2 731 791	2 318 528
	10 180 647	8 440 244

Edmundston**Annexes consolidées**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>Budget</u> <u>(non audité)</u> \$	<u>2019</u> Réel \$	<u>2018</u> Réel \$
SERVICES DE TRANSPORT			
Administration - Transport routier	595 643	806 572	785 664
Entretien des rues - Été	2 070 874	2 036 582	1 845 472
Entretien des rues - Hiver	1 625 880	1 959 661	1 988 259
Aménagement paysager	423 544	302 805	366 408
Trottoirs	27 135	1 355	10 642
Égouts pluviaux	245 372	145 729	145 089
Éclairage des rues	481 632	519 548	490 164
Circulation	194 383	150 959	151 116
Stationnement	74 027	73 532	74 296
Autres	8 469	24 154	36 829
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(322 209)	(669 672)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 375 310	3 375 310	3 229 191
Intérêts sur dettes à long terme	348 439	348 439	305 351
	<u>9 470 708</u>	<u>9 422 437</u>	<u>8 758 809</u>
SERVICES D'HYGIÈNE			
Collecte, transport et enfouissement	858 941	871 904	782 740
Amortissement des immobilisations corporelles	305	305	305
	<u>859 246</u>	<u>872 209</u>	<u>783 045</u>
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT			
Développement économique	371 452	337 028	246 437
Planification et gestion des infrastructures	258 146	186 058	404 276
Inspecteurs en bâtiments et urbanisme	374 384	337 118	392 224
Environnement durable	65 707	(50 977)	78 815
Évènements	134 719	93 857	146 541
Tours de communication	3 599	14 734	7 743
Développement urbain	135 485	104 377	128 724
Aéroport	165 830	156 094	158 510
Commission d'urbanisme	53 000	52 985	58 460
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(92 833)	(254 389)
Amortissement des immobilisations corporelles	96 012	96 012	84 590
Intérêts sur dettes à long terme	19 311	19 311	16 360
	<u>1 677 645</u>	<u>1 253 764</u>	<u>1 468 291</u>

Edmundston**Annexes consolidées**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>Budget</u> <u>(non audité)</u> \$	<u>2019</u> Réal \$	<u>2018</u> Réal \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Récréatifs			
Administration	671 162	666 561	654 716
Sports	1 272 254	1 269 020	1 242 864
Arénas	520 383	562 543	607 948
Centre Jean-Daigle	1 106 311	1 125 998	1 208 650
Parcs et terrains de jeux	882 657	904 398	801 927
Golf	666 347	660 316	606 115
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	379 413	352 134	384 773
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(241 463)	(411 502)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 206 934	2 206 457	2 183 880
Intérêts sur dettes à long terme	210 197	210 197	138 710
	<u>7 915 658</u>	<u>7 716 161</u>	<u>7 418 081</u>
Culturels			
Socioculturel	396 293	464 593	319 853
Bibliothèque	163 680	176 772	183 053
Centre des arts	524 793	379 472	345 883
	<u>1 084 766</u>	<u>1 020 837</u>	<u>848 789</u>
	<u>9 000 424</u>	<u>8 736 998</u>	<u>8 266 870</u>

Edmundston**Annexes consolidées**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018	
	Budget (non audité) \$	Réal \$	Réal \$
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	604 554	598 665	596 275
Facturation et perception	127 193	127 193	123 612
Force motrice et pompage	440 562	401 233	383 499
Purification et traitement	155 516	106 729	89 815
Transmission et distribution	1 603 053	1 596 715	1 568 723
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(128 578)	(247 461)
Amortissement des immobilisations corporelles	959 667	959 667	950 529
Frais bancaires	8 000	16 818	12 232
Intérêts sur dettes à court terme	12 285	4 793	10 244
Frais de débenture	9 508	3 247	490
Intérêts sur dettes à long terme	64 861	64 773	70 645
Escomptes	32 000	38 879	36 097
Mauvaises créances	2 000	5 511	25 047
	4 019 199	3 795 645	3 619 747
Raccordement et évacuation des eaux usées			
Administration	398 264	398 264	396 160
Facturation et perception	84 796	84 796	82 408
Épuration et écoulement	365 587	347 924	331 688
Raccordement et écoulement	620 990	565 354	541 800
Station de levage	356 504	349 556	301 399
Pré-traitement		571	329
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(28 113)	(61 495)
Amortissement des immobilisations corporelles	912 269	912 269	906 921
Frais bancaires	5 000	11 212	8 155
Intérêts sur dettes à court terme	9 774	12 632	6 829
Frais de débenture	6 392	2 772	3 772
Intérêts sur dettes à long terme	52 403	52 962	60 626
Mauvaises créances	1 000	3 674	16 698
	2 812 979	2 713 873	2 595 290
	6 832 178	6 509 518	6 215 037

Edmundston

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>Budget</u> <u>(non audité)</u> \$	<u>2019</u> Réal \$	<u>2018</u> Réal \$
UTILITÉS ÉLECTRIQUES			
Utilité électrique - Distribution			
Achat d'énergie	24 604 718	25 804 120	25 560 439
Administration	352 852	230 076	293 713
Distribution	1 874 128	1 972 239	1 859 822
Frais de gestion	1 965 558	1 966 734	1 997 251
Gestion et planification	114 191	120 672	127 933
Électrométrie	383 139	232 984	225 846
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(141 973)	(278 857)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 597 624	1 597 624	1 585 363
Intérêts sur dettes à court terme	30 000	48 905	40 605
Frais de débenture	5 490	5 601	1 808
Intérêts sur dettes à long terme	497 210	510 179	526 332
Mauvaises créances	44 704	43 495	3 522
	<u>31 469 614</u>	<u>32 390 656</u>	<u>31 943 777</u>
Utilité électrique - Génération			
Administration	42 980	27 806	27 808
Frais de gestion	234 633	234 633	243 386
Gestion et planification	72 793	101 906	100 932
Opérations	518 935	633 318	500 481
Électrométrie	6 596	6 596	6 696
Lignes	47 974	15 910	16 728
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(64 396)	(106 519)
Amortissement des immobilisations corporelles	963 477	963 477	784 582
Intérêts sur dettes à court terme	11 994	7 215	5 663
Frais de débenture		988	
Intérêts sur dettes à long terme	601 166	600 353	639 012
	<u>2 500 548</u>	<u>2 527 806</u>	<u>2 218 769</u>
	<u>33 970 162</u>	<u>34 918 462</u>	<u>34 162 546</u>